

AMENAGEMENT: Le département et la C2A investissent 432 M€

Une convention a été signée par le [CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE](#) / **T** : 04.50.33.50.21 et la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNECY](#) / **T** : 04.50.08.85.02 sur les aménagements routiers. 432 M€ sont prévus à hauteur de 155 pour la C2A et de 277 pour le département. 9 projets doivent être réalisés pour l'amélioration de la fluidité du trafic et la remise à niveau des infrastructures du territoire.